

INSTRUCTIONS DE COURSE

REGATE DE LIGUE OPEN SKIFF

Grade 5A

27 & 28 FEVRIER 2026

CENTRE NAUTIQUE ARRADON

LA POINTE D'ARRADON 56610

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a). La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 *Les règlements Fédéraux.*
- 1.3 *Le règlement sportif du championnat de Bretagne.*
- 1.4 *Les règles de la classe de la série dans laquelle vous vous inscrivez.*
- 1.5 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrent.e.s et accompagnateurs.trice de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participant.e.s.ouaccompagnateurs.trice. Un.e concurrent.e. ou accompagnateur.trice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69. »

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet et disponible en version électronique sur le groupe <https://chat.whatsapp.com/KjZMnAcmLgLCkwd7ZZ4bv5>, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera renseigné avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet sur le groupe <https://chat.whatsapp.com/KjZMnAcmLgLCkwd7ZZ4bv5>,
- 2.2 Des modifications à une ou des instructions de course peuvent être faites sur l'eau avant le départ de la course : Le Comité de Course enverra alors le pavillon **L** sur le bateau Comité et communiquera l'information à la voix et/ou sur le canal VHF de la course.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information en façade des locaux du CNAradon et disponible en version électronique sur le groupe <https://chat.whatsapp.com/KjZMnAcmLgLCkwd7ZZ4bv5>,

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé en partie haute de la cale de mise à l'eau.

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 45 minutes après l'affaler de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Nombre de courses :

Vendredi 27 Février : Maximum 4 courses.

Samedi 28 Février : Pas de signal d'avertissement après 16h00.

6.2 Vendredi 27 Février

12h00 Briefing.

13h30 Mise à disposition 1 er signal d'avertissement.

Samedi 28 Février

10h30 Briefing.

12h00 Mise à disposition 1 er signal d'avertissement.

Pas de signal d'avertissement après **16h00**.

Résultats et remise des prix dès que possible à suivre la dernière course du jour.

6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore **trois minutes** au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe : Pavillon Open Skiff.

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe** ZONES DE COURSE.

9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en **annexe** PARCOURS.

10. MARQUES

10.1

Départ	Parcours	Arrivée
Bateau Comité	Bouée 1 Jaune	Bateau comité
Pavillon Orange	Bouée 2 Jaune	Pavillon Bleu
Bouée Blanche	Bouée 3 Jaune	Bouée fine Jaune

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe** ZONES DE COURSE.

12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre *le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.*

Procédure

- 5' Envoi du pavillon de classe avec signal sonore : Avertissement.
4' Envoi du pavillon P, U ou Noir avec un signal sonore : Préparatoire.
1' Amenée du pavillon P, U ou Noir avec un signal sonore Long : Minute avant le départ.
0 Amenée du pavillon de classe avec un signal sonore : **Départ.**

Nota

Les temps sont décomptés à partir des signaux visuels. L'absence de signal sonore ne doit pas être prise en considération.
Quand un bateau « viseur » se tient dans le prolongement de la ligne de départ. Il constitue un obstacle. A partir de son signal préparatoire. Aucun bateau de concurrent ne doit passer entre ce bateau et la marque de départ y compris pour reprendre le départ conformément à la RCV 30.1.

- 12.2 *[DP] [NP]* Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.
12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 *minutes* après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre *un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.*

15. SYSTEME DE PENALITE

- 15.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er} (intérsérie ou groupes temps compensé)
Open Skiff	30 minutes	01h00	Sans objet

- 16.2 Les bateaux ne finissant pas 30 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35,A4 et A5).
16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de **60 minutes** après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du CNAradon.

18. CLASSEMENT

- 18.1 1 course doit être validée pour valider la compétition.
18.2 Courses retirées
(a) Quand **moins de trois courses** ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
(b) Quand **trois courses et plus** ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le **système temps sur temps.**
18.4 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés, tels qu'ils ressortent des déclarations des concurrents lors de leur inscription ou des tables de rating de la FFVoile.

19. REGLES DE SECURITE

- 19.1 *[DP] [NP]* Un élargement (sortie et retour) sera mis en place en façade des locaux du CNArradon.
- 19.2 *[DP] [NP]* Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

- 20.1 *[DP]* Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.
- 20.2 *[DP]* Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

- 21.1 Chaque bateau doit se conformer aux règles de la classe Open Skiff. Cependant le timbre de classe n'est pas obligatoire pour courir l'épreuve.
Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés Pavillon CNA.

23. ACCOMPAGNATEURS

- 23.1 *[DP] [NP]* Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 23.2 *[DP] [NP]* Les bateaux accompagnateurs pourront être identifiés :
- 23.3 Les bateaux accompagnateurs pourront être incorporés au système de sécurité.
- 23.4 Les bateaux accompagnateurs pourront être sollicités sur simple demande par le comité de Course ou la sécurité générale.
- 23.5 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.
- 23.4 *[DP] [NP]* Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :
- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
 - Une VHF
 - Un couteau
 - Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
 - Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
 - Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche (en accord notamment avec le division 240).
- Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.
- Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux officiels *ou accompagnateurs*.

25. EMLACEMENTS

[DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le *parc à bateaux du port*.

26. PRIX

Des prix seront distribués aux :

Premier, second et troisième du classement général.

3 premières féminismes si elles ne sont pas déjà primées.

3 premiers garçons s'ils ne sont pas déjà primés.

D'autres prix pourront être décernés à la discrétion de l'organisateur.

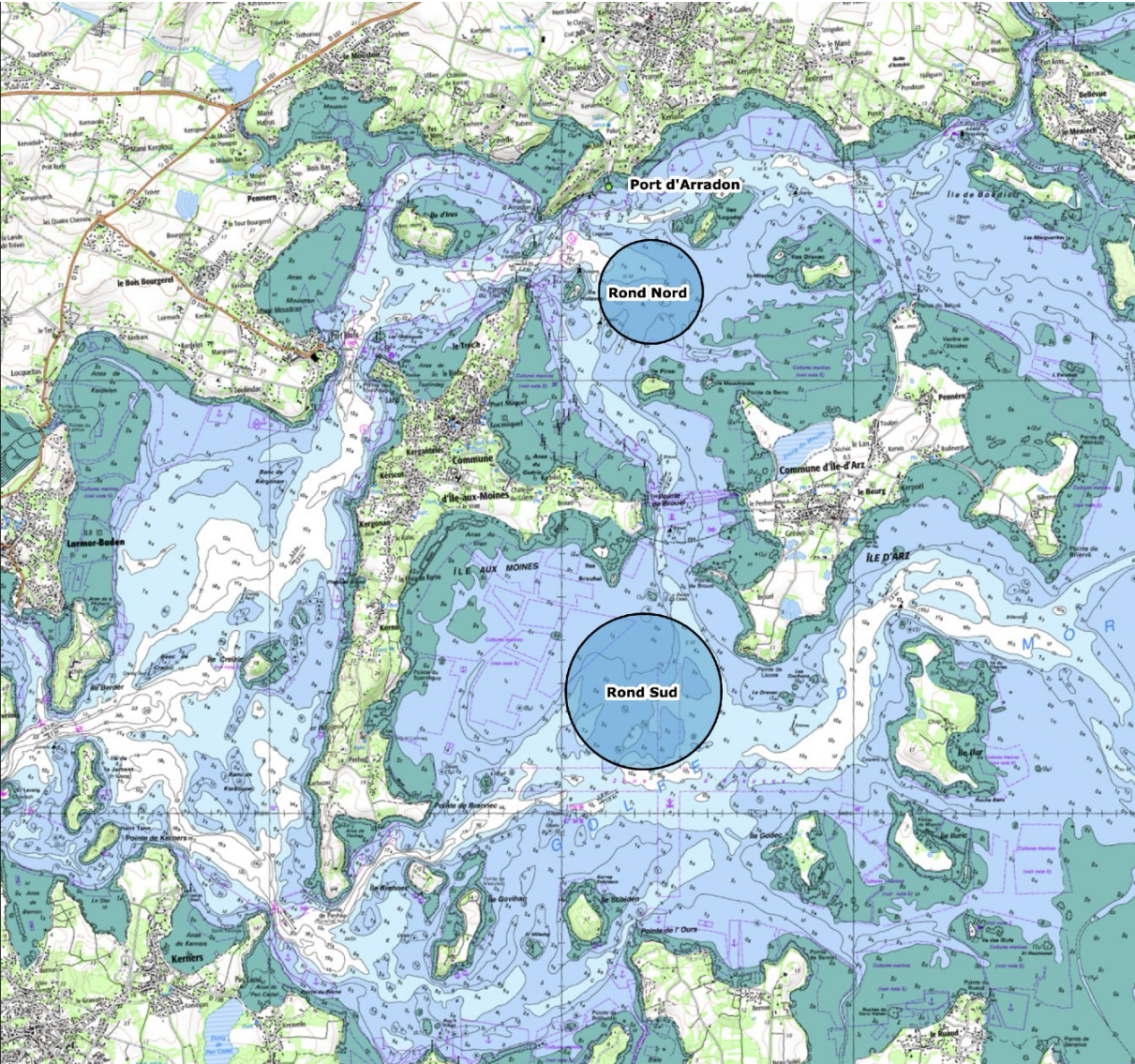
Arbitres désignés :

Président du comité de course : Philippe Paquier

Commissaire aux résultats : Christine Morvan.

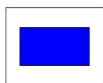
Président-e du jury : CRA

ANNEXE ZONES DE COURSE



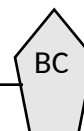
ANNEXE PARCOURS du 27/02/2026

Vent



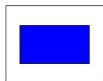
Pavillon S = Parcours réduit

Open Skiff : Départ, 1, 2, 3, 2, 3, Arrivée
Open Skiff Réduit : Départ, 1, D, 1, D, Arrivée



ANNEXE PARCOURS du 28/02/2026

Vent



Pavillon S = Parcours réduit

OS : D, 1, 2, 3, 2, 3, A
OS Réduit : D, 1, 2, 3, A
Fast : D, 2', 1', 2', 1', 2', 2, 3, A
Fast Réduit : D, 2', 1', 2', 2, 3, A
Medium : D, 2', 1', 2', 2, 3, A
Médium Réduit : D, 2', 2, 3, A

